

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 DAC 250 Subvention (10.000 euros) à l'association Comité Municipal d'animation culturelle du 1er arrondissement (1er).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 avril 2018, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Comité Municipal d'animation culturelle du 1er arrondissement (1er) ;

Vu l'avis du Conseil du 1er arrondissement, en date du 18 avril 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 10.000 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 1er arrondissement, à l'association Comité Municipal d'animation culturelle du 1er arrondissement, 4, place du Louvre (1er), au titre de ses activités 2018. Simpa : 18149 ; 2018-06202

Article 2 : La dépense correspondante, soit 10.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018, nature 65748, rubrique 3112.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO